



PRÉFET DU BAS-RHIN

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 15 août 2020

Covid-19 : La préfecture du Bas-Rhin lance un plan de contrôles renforcés sur le port du masque et le respect des gestes barrières sur l'ensemble du département

Ce vendredi 14 août, Yves Séguy, secrétaire général de la préfecture Bas-Rhin, a participé à une opération de contrôles du respect des gestes barrières dans divers débits de boissons, restaurants et commerces de Strasbourg. Un plan de contrôles renforcés est déployé dans l'ensemble du département, pour les trois prochaines semaines à venir, au moins.

Avec la période estivale, propice aux regroupements festifs et les retours de vacances, un relâchement généralisé dans la bonne application des gestes barrières est observé.

Jusqu'alors peu touchés par la maladie, ce sont désormais les jeunes de 15 à 44 ans qui représentent le plus grand nombre de personnes infectées. Développant dans la grande majorité des cas des formes asymptomatiques de la Covid-19, ils représentent, sans le savoir, un danger de contamination pour les personnes plus âgées, et plus vulnérables. Au plan national, le taux d'incidence dans cette tranche d'âge a augmenté de 45 % en l'espace de deux semaines. Dans le Bas-Rhin, il a doublé, en deux semaines, passant de 6,1 nouveaux cas pour 100 000 habitants à 13 pour 100 000 habitants.

Dans ce contexte et en complément de l'obligation du port du masque dans les lieux publics clos, la préfète du Bas-Rhin a pris le 7 août dernier un arrêté rendant obligatoire le port du masque dans le département pour :

- tout rassemblement sur la voie publique ou dans un lieu ouvert au public mettant en présence de manière simultanée plus de 10 personnes et soumis à une déclaration préalable au préfet de département,
- tout marché non-couvert, vide-grenier ou brocante.

Pour accompagner ces mesures, un renforcement des contrôles du respect de l'ensemble des règles destinées à prévenir la propagation du virus est nécessaire, en complément des actions pédagogiques déjà engagées. C'est pourquoi la préfecture du Bas-Rhin, en lien avec les services de police et de gendarmerie, a établi un plan de contrôles renforcés pour les 3 prochaines semaines au moins.

Le plan vise en particulier les secteurs critiques où les risques de propagation du virus sont plus importants du fait de la promiscuité et de la densité de population. Ainsi, policiers et gendarmes, comme lors de l'opération menée aujourd'hui au centre-ville de Strasbourg, multiplieront les contrôles du port du masque et du respect de la distanciation physique :

- dans les bars, cafés et restaurants,
- dans les marchés non-couverts, brocantes et vide-greniers,
- dans les lieux de rassemblements à forte densité comme les plans d'eau,
- dans les rassemblements de plus de 10 personnes.

Chaque fois que nécessaire, les forces de l'ordre procéderont à des verbalisations et sanctionneront les contrevenants d'une amende de 135€. Par ailleurs, en cas de manquements, les exploitants seront mis en demeure d'imposer le respect des gestes barrières dans leur établissement, sous peine d'une fermeture administrative.

Yves Séguy, secrétaire général de la préfecture, a participé hier, vendredi 14 août, à une opération de contrôles menée par la direction départementale de la sécurité publique du Bas-Rhin dans le centre-ville de Strasbourg.

À cette occasion, il a rappelé que chacun peut continuer à vivre des moments festifs, entre amis ou en famille, sans prendre de risque en :

- portant systématiquement un masque à l'intérieur,
- portant un masque en extérieur dès lors que la distance physique ne peut être respectée : si vous êtes en capacité de toucher la personne devant vous le bras tendu, le masque est nécessaire.

Contact presse

Aurélie Contrecivile
Tél : 06 73 85 16 45
Mél : aurelie.contrecivile@bas-rhin.gouv.fr

Préfecture du Bas-Rhin
Tél : 03 88 21 67 68
www.bas-rhin.gouv.fr
5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex
 @PrefetGrandEstBasRhin
 @Prefet67